



Assemblée
GÉNÉRALE 2024

RAPPORT DE SYNTHÈSE D'ACTIVITÉ BROCHURE

02 35 10 10 32 FÉCAMP
15 RUE DE L'INONDATION

VOTRE SERVICE
PRÉVENTION
SANTÉ AU TRAVAIL

EDITO :

Depuis 2021, les services de santé au travail sont en pleine réforme pour offrir des services uniformes à toutes les entreprises et salariés, incluant la prévention des risques professionnels, le suivi individuel de santé et la prévention de la désinsertion professionnelle. En plus de cette offre de base, des services complémentaires payants et des offres spécifiques pour les travailleurs indépendants sont disponibles.

En 2023, la réglementation des SPSTI a été précisée avec de nouveaux décrets, et la certification SPEC 2217 est devenue la norme à atteindre, visant à améliorer et tracer les actions des services. L'ISTF a dû adapter son système de cotisation, renégocier des conventions et élaborer un nouveau projet de service pour 2024-2028, essentiel pour le renouvellement de son agrément, obtenu le 6 décembre 2023. Ce renouvellement inclut l'expérimentation de délégation du suivi SIR aux infirmiers, sauf pour les risques liés à l'amiante et aux rayonnements ionisants.

L'ISTF se concentre désormais sur la mise en œuvre de ce projet et sur la préparation de la certification SPEC 2217, premier niveau à obtenir avant mai 2025.

Président
Benoît DAGUENET

LES FAITS MARQUANTS 2023

JE SOUTIENS

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES MALADIES RARES
LE 28 FÉVRIER 2023

#RAREDISEASEDAY RAREDISEASEDAY.ORG



FEVRIER

- 5ème Journée Internationale des Maladies Rares

- Les journées sans téléphone



Journée Nationale des Infirmières et Infirmiers

MAI

- Les Journées du Risque Routier au Travail

- Journée Nationale des Infirmières et Infirmiers



MARS

- Rencontres Santé Travail

- La tournée du PRST Normandie



JUIN

- Assemblée générale

- Départ en retraite Dr FAUQUET

- QVCT



JANVIER

- Cotisation per capita



Assemblée Générale ISTF





OCTOBRE

- La Tournée du PRST
- Octobre rose : La course de la Rose
- Arrivée du Dr CHARTIER



DECEMBRE

• Délivrance de l'agrément



SEPTEMBRE

• Lancement de l'application Recov'up

NOVEMBRE

- La sécurisation des parcours professionnels
- Récompense pour participation à la journée du risque routier

JUILLET

• Publication de la norme AFNOR 2217 (certification des SPSTI)



L'OFFRE DE SERVICE SOCLE

► Les adhérents de l'ISTF - 1177

79% des entreprises comptent 1 à 10 salariés



ASSOCIATIF SANTE - ACTION SOCIALE
101 entreprises



SECTEUR PUBLIC
3 entreprises



COMMERCE
572 entreprises



SERVICES
403 entreprises



INDUSTRIE
98 entreprises

12521 salariés suivis : 40% dans des entreprises de plus de 50 salariés

26% dans des entreprises de moins de 10 salariés



PRÉVENIR
LES RISQUES
PROFESSIONNELS



ASSURER LE SUIVI
INDIVIDUEL DE L'ÉTAT
DE SANTÉ



PRÉVENIR
LA DÉINSERTION
PROFESSIONNELLE

► Prévention des risques professionnels

L'ISTF assure ses missions de prévention des risques professionnels dans plus de 1300 entreprises, et assure le suivi de santé de plus de 12 000 salariés. Ce rapport d'activité 2023 vous présente les actions menées en application de la loi du 2 août 2021.



72%

des entreprises ont bénéficiés d'une action de prévention primaire sur les 4 dernières années

79,2%

des salariés sont concernés

► L'action en milieu de travail réalisée par l'équipe pluri en 2023

761 actions

5191 salariés concernés

369 entreprises adhérentes

224 actions réalisées par les infirmiers

321 par les préventeurs

► Les fiches d'entreprise

4739 salariés couverts par une fiche d'entreprise < 4 ans

88 adhérents n'ont pas de FE à ce jour dont

20 nouveaux adhérents (adhésion dans l'année)

2023 -> 221 FE créées ou mises à jour

La prévention, des bénéfices pour mon entreprise

ÉCONOMIQUE



- ✓ Diminuer les coûts liés aux accidents du travail et maladies professionnelles
- ✓ Gagner en productivité
- ✓ Préserver le savoir-faire des équipes

*La prévention est rentable
1 € investi = 2 à 4 € d'économie**

*Source OSHA

HUMAIN



- ✓ Améliorer les conditions de travail
- ✓ Soutenir la motivation et l'implication de tous
- ✓ Préserver la santé physique et mentale

SOCIAL



- ✓ Réduire l'absentéisme et le turnover
- ✓ Développer la satisfaction au travail
- ✓ Préserver l'image de l'entreprise

2 incontournables



Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels



La Fiche d'Entreprise

Prêt à vous lancer ?

Contactez votre Service de Prévention
et de Santé au Travail



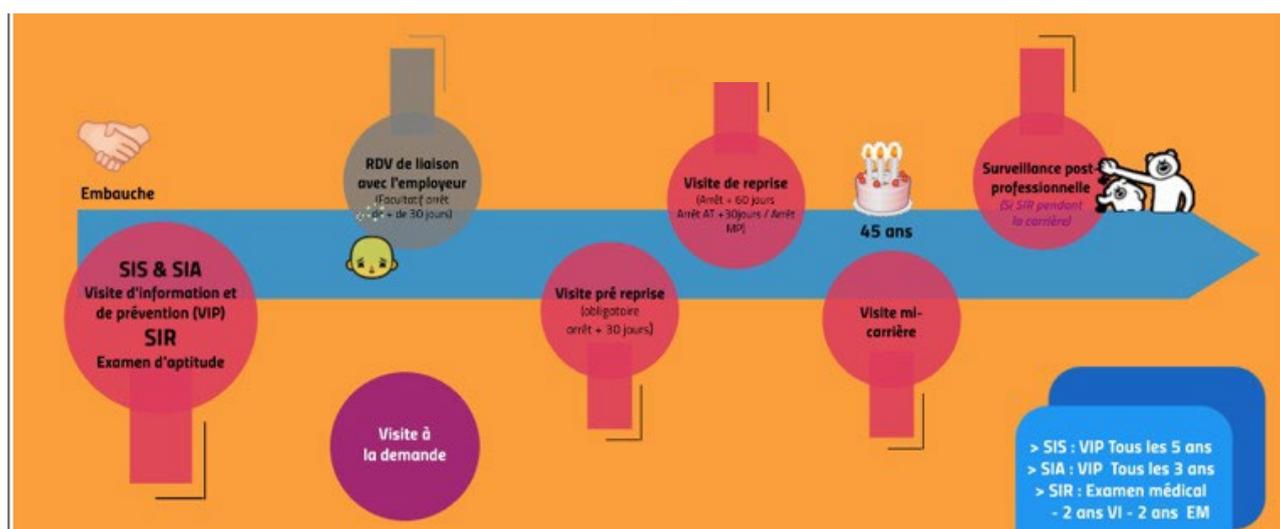
www.prst-normandie.fr/partenaire



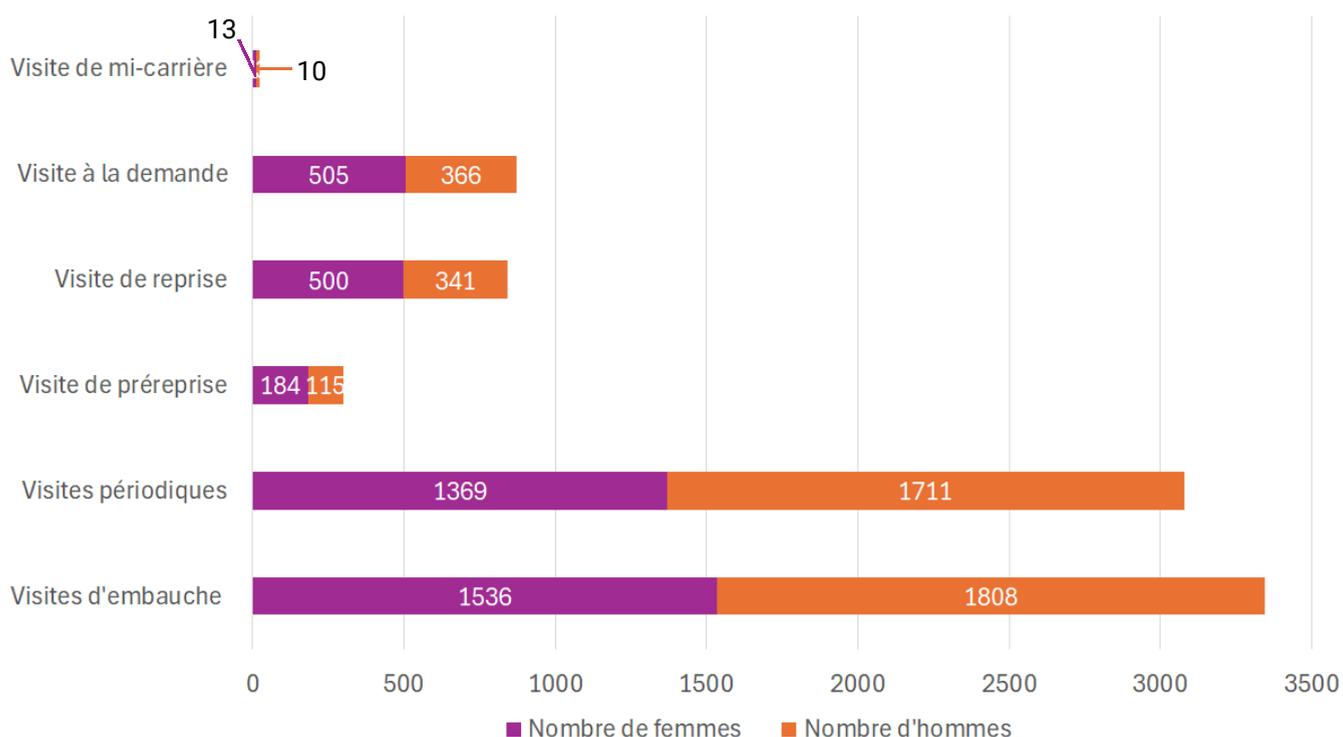
Le suivi individuel de l'état de santé

► Amélioration du suivi individuel de santé

Le suivi individuel de santé non périodique a évolué réglementairement pour mieux prévenir les risques d'inaptitude pouvant conduire à la désinsertion professionnelle.



► 8458 suivis individuels réalisés



Taux d'absentéisme aux visites

4,74% réalisés par un médecin

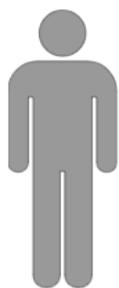
14,12% réalisés par un infirmier

6% des rendez-vous de suivi donnent lieu à des aménagements de poste de travail

Avis d'Inaptitude



70



155

Aménagement de Poste



228



155

La prévention de la désinsertion professionnelle (PDP)

Chiffres clés Prévention de la Désinsertion Professionnelle



5,3%

des salariés vus
bénéficient d'un
aménagement de poste



4%

sont pris en charge
par un assistant
social



1,5%

sont pris en charge par
un psychologue



2%

orientation partenaire PDP



7,1%

orientés vers un
autre professionnel
de santé

479 orientations vers un autre professionnel de santé

359 aménagements de poste

271 salariés pris en charge par un assistant social

LES REPÈRES FINANCIERS

	2022	2023
CA	2 149 640	2 231 459
Autres produits d'exploitation	38 220	40 315
Produits financiers	2 522	13 409
Produits exceptionnels	2 624	1 537
TOTAL PRODUIT	2 193 006	2 286 720
Charges salariales	1 507 568	1 630 947
Frais généraux + Impôt	577 483	569 444
Amortissements et provisions	41 797	52 333
Autres charges	16 375	10 582
Total charges	2 143 223	2 263 306
RESULTAT	49 782	23 414

VOTRE SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL VOUS ACCOMPAGNE



Évaluer votre état de santé global gratuitement, rapidement et en toute simplicité avec le questionnaire Amarok e-Santé.

L'ISTF met à votre disposition son approche pluridisciplinaire et sa connaissance du monde de l'entreprise pour vous aider.



SUIVI INDIVIDUEL

Visite réalisée par un médecin du travail spécialisé dans la prise en charge du dirigeant.

> 02.35.97.01.23



PLATEFORME D'ECOUTE

L'ISTF est abonné à une plateforme d'écoute gratuite et confidentielle dédiée aux dirigeants.

> 0800.501.201



CONSEILS

Pour aménager et améliorer vos conditions de travail.

> 07.84.88.39.12.

sante-dirigeant@istfecamp.fr

Scannez
et découvrez !



 **ABONNEZ-VOUS**
À NOTRE CHAÎNE

 Rejoignez-nous sur
LinkedIn

 **ISTF**
Santé au Travail

REJOINTEZ-NOUS SUR
pré-sanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL



Assemblée GÉNÉRALE 2024



02 35 97 01 23 ANNEXE
SAINT-VALÉRY-EN-CAUX
9 RUE ERNEST FOLLIN

VOTRE SERVICE
PRÉVENTION
SANTÉ AU TRAVAIL